

**CERTIFICAT DE COMPÉTENCES
DE CITOYEN SAUVETEUR - PSC**

Ailly Sur Somme, le 21-03-2026

- Vu le code de la sécurité intérieure, notamment les articles R.726-1 et suivants;
- Vu l'arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière citoyenne de sécurité civile dans le domaine de la formation aux premiers secours;
- Vu l'arrêté du 20 février 2025 portant habilitation de l'UNASS pour les formations aux premiers secours;
- Vu le procès-verbal de formation n° 85116 établi en date du 21-03-2026 ;

Le Président National de l'UNASS déclarant que

Monsieur Abderrahmane LASRI
né(e) le 04-01-2000 à Ait Mzal Chtouka Ait Baha - Maroc (999),
remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen sauveteur, conformément aux dispositions de l'arrêté du 15 juin 2024 susvisé,
délivre à **Monsieur Abderrahmane LASRI** le présent certificat de compétences.


Le Président National
Jean-Luc Baccino

ATTESTATION

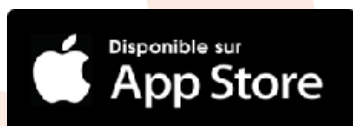
Je soussigné, Alain BUHAGIAR, président de l'association UNASS Sommoise, atteste que:

Abderrahmane LASRI

né le 04-01-2000 à Ait mzal chtouka ait baha - Maroc (999)

A suivi avec succès une formation initiale "Premiers secours citoyen", samedi 21 mars 2026 de 8:30 à 17:00 à 60200 Compiègne et a obtenu le diplôme n°2026-001366.

Retrouvez le mémento de votre formation sur notre application UNASS :



Fait le 23-03-2026, à AILLY SUR SOMME

Le Président, Alain BUHAGIAR

**Union nationale des Associations
de Secouristes et Sauveteurs**

13 rue de Javel 75015 PARIS

01 45 65 58 00 • contact@unass.fr